

SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN

RECENSEMENT 2026 DE LA POPULATION

L'INSEE organise et contrôle tous les 5 ans le recensement de la population des communes de moins de 10 000 habitants (*). **Le prochain se déroulera du 15 janvier au 14 février prochain.** Trois agents recenseurs recrutés par la municipalité et disposant d'une carte tricolore officielle avec photo d'identité procèderont à la collecte des informations auprès des Saint-Jeannais : Mathilde GARACCI, Pascale PIERRETTON et Nicolas RUZZIN.
Merci de leur résERVER le meilleur accueil.

(*) La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 rend obligatoire la réponse au questionnaire.

